

Quelle stratégie de changement et quel agenda pour les mouvements de l'économie solidaire et de la démocratie participative

Intervention au Conseil régional d'Île-de-France dans le cadre des Pactes locaux, en préparation de la rencontre Lux'09

Pierre Calame

Conférence, fph, 19 novembre 2008, 8 pages (bip 3797)

Résumé

Le collectif français de Pactes locaux élaborent une plate-forme européenne en vue de la rencontre mondiale à Luxembourg des mouvements d'économie solidaire, Lux'09. Cette plate-forme se construit à travers une série de cinq étapes régionales qui sont autant d'occasion d'élargir le réseau et d'approfondir la réflexion. Lors de la 4ème étape, en Ile de France, le collectif a travaillé avec des associations d'habitants et la mairie de Fontenay sous Bois qui développent un projet innovant d'économie solidaire et de démocratie participative.

C'est dans ce cadre que Pierre Calame a été invité à susciter une réflexion sur les stratégies de changement permettant à ce type d'initiative de se multiplier et de changer d'échelle.

La réflexion qu'il propose montre les liens entre économie solidaire et démocratie participative et part du constat que dans les deux cas on est sans arrêt enfermé dans le supplétif, le local et l'expérimental. C'est qu'il manque dans les réseaux qui portent ces initiatives une véritable stratégie de changement. Pierre Calame en propose les différents éléments, en particulier la nécessité de mobiliser simultanément les différents types d'acteurs.

Dans une seconde intervention, Pierre Calame propose huit points pour l'agenda de Lux'09 : la rencontre se tiendra en pleine crise économique et à 4 mois des élections européennes. Il est donc important qu'il en sorte une plate-forme de propositions pour l'ensemble des candidats aux élections.

Mots-clés thématiques : GOUVERNANCE; GOUVERNANCE LOCALE; ÉCONOMIE SOLIDAIRE; DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE; STRATÉGIE DE CHANGEMENT

Mots-clés acteurs : COMMISSION EUROPÉENNE; ONG; COLLECTIVITÉS LOCALES; ÉTAT

Réf. : *intranetfph/bip/3797, D2j1_A0 - Une autre économie , le PSES*

I- Les conditions d'un changement systémique à l'échelle des défis : l'exemple de la démocratie participative et de l'économie solidaire

Changement, cela va de soi. Systémique, parce que les choses se tiennent entre elles et parce qu'on ne peut espérer aller très loin dans le changement dans un domaine sans faire de changement dans un autre. C'est ce qui a été évoqué avec l'exemple de Fontenay sous Bois : pas de véritable implication des habitants sans évolution du mode d'organisation de l'administration municipale. Changement à l'échelle des défis, parce que la question posée par les démarches d'économie solidaire, question renforcée par la crise financière et économique actuelle, est de savoir si la somme de nos initiatives est réellement à l'échelle des problèmes du monde et de savoir, dans le cas contraire comment se mettre à cette échelle.

Je reviens de New York où j'ai participé, avec des proches de l'équipe d'Obama, à un séminaire sur la réforme du système monétaire et financier international. L'évoquer peut paraître saugrenu mais cela reflète les deux bouts de la chaîne qu'il faut relier. D'un côté, l'impérative nécessité d'initiatives locales, d'une réinvention locale de l'économie. Ce qui se passe au Luxembourg avec le projet de loi sur un nouveau statut de l'entreprise en est un fort bel exemple. De l'autre, la nécessité de revoir les conditions de régulation d'une économie nationale, d'un système mondialisé, d'interdépendances à l'échelle mondiale. Tenir les deux bouts de la chaîne n'est pas un choix, c'est une nécessité impérieuse. A agir à un seul bout de la chaîne, on se condamne à l'impuissance. C'est cette manière de tenir les deux bouts de la chaîne que je voudrais évoquer.

On peut partir des initiatives de démocratie participative et des initiatives d'économie solidaire. Elles sont souvent portées par les mêmes groupes sociaux, par les mêmes gens, tournent autour des mêmes sujets, ont les mêmes ressorts. C'est souvent une initiative des habitants et elle nécessitent une mixité, une complicité entre les initiatives d'habitants et des institutions publiques, en général des communes. Elles ont deux caractéristiques fréquentes : vouloir répondre à une crise structurelle de l'économie ou de la démocratie d'une part et d'autre part de rester presque toujours anecdotiques. Pourquoi c'est ce qu'il faut essayer de comprendre.

Dans les deux cas, elles renvoient à une **crise du modèle** ; du modèle de la démocratie et du modèle de la production et de l'échange.

La crise du modèle de la démocratie, que j'ai développée dans « la démocratie en miettes », se manifeste de multiples manières. La démocratie, c'est l'aptitude d'une société et de ses citoyens à peser sur leur destin collectif. Ainsi définie la démocratie substantielle exige la capacité de s'organiser pour être en prise sur une destinée collective. Et comme la destinée collective se joue à l'échelle mondiale du fait de l'interdépendance entre les sociétés et du fait de l'interdépendance entre l'humanité et la biosphère, on ne peut pas s'en tenir à une expérience locale. La démocratie appelle à s'organiser du niveau local au niveau mondial. **Cela pose aussi la question des objets de la démocratie.** De nombreux efforts, innovations, transformations s'opèrent dans le domaine de la « démocratie technique », dans l'aptitude des citoyens, ensemble, à peser sur les choix dont dépend notre avenir, même quand ces choix portent sur les nanotechnologies ou des biotechnologies, c'est à dire en dehors du champ de compétence des citoyens.

La crise du modèle de la production et de l'échange s'exprime d'abord par la coexistence de bras ballants et de besoins non satisfaits, scandale radical. Ce qui explique que beaucoup d'initiatives de l'économie solidaire se situent dans le champ de la lutte contre l'exclusion sociale et le chômage. Ça a été le cas de notre initiative des Pactes locaux dès 1996 : comment peut-on prétendre à une économie efficace quand on a, dans un même lieu, des gens dont la créativité, le travail, l'intelligence, les réseaux sociaux ne sont pas mobilisés et en même temps des besoins non satisfaits ? Elle s'exprime, d'un autre côté, par le caractère non durable de notre modèle de

développement. Comment peut-on prétendre à un modèle qui ait un sens si d'ores et déjà, alors que 30% au maximum des habitants de la planète participent au banquet du bien être, on consomme chaque année une fois et demi ce que la planète peut produire ?

On voit que démocratie et économie souffrent d'une crise radicale du modèle.

Deuxième caractéristique qui rapproche la démocratie participative de l'économie solidaire, c'est la **place des citoyens**, qui se pose en termes de devoir de prendre l'initiative et en terme de responsabilité : tourisme responsable, commerce équitable, responsabilité sociale des cadres au sein des entreprises, etc. La **valeur 'responsabilité'** est centrale dans ces organisations.

Troisième caractéristique de cette mise en mouvement, qui rapproche elle aussi économie solidaire et démocratie participative, c'est **de penser autrement le rapport du local au mondial**. Toutes ces dynamiques recherchent un changement d'échelle par un travail en réseau et non par une pyramide hiérarchique où l'on s'emboîte, le monde, l'Europe, l'Etat nation, la région, le département, la commune, le quartier..

D'une certaine manière, l'agenda au sens latin du terme « ce qu'il y a à faire » est clair. La question est : pourquoi cela ne se fait pas ? Car il est clair qu'aujourd'hui ça ne se fait pas. Dans les deux cas, démocratie participative et économie sociale et solidaire, nous restons dans trois caractéristiques, le supplétif, le local et l'expérimental. Et depuis le temps qu'on en parle, ça ne décolle pas.

Le supplétif, au sens où cette économie ou démocratie ressemble au 1% culturel plaqué sur les collègues dans ma jeunesse. On installait des préfabriqués, on finançait avec 1% du budget l'installation d'une sculpture en général absurde, une espèce de juxtaposition de l'essentiel et de l'accessoire. Si on regarde ce que l'engagement dans la démocratie participative ou dans l'économie solidaire représente pour une collectivité territoriale on est au niveau du « lipservice » que l'on rend avant de passer à autre chose. Ce qui est sérieux c'est la technopôle, le district industriel, la place de la région dans l'économie internationale, l'organisation de la prochaine foire commerciale avec les Chinois ! Avec l'économie solidaire, on est vraiment dans le supplétif. Ce qui renvoie à une réflexion que j'ai menée il y a une quinzaine d'années autour de la place du territoire : est ce que, comme je le pense, le territoire sera l'acteur pivot du monde de demain ou est ce que c'est l'infirmerie de campagne où on répare les blessés de la guerre économique, l'extension de l'association de parents d'élèves, où les fonds non utilisés dans les nanotechnologies serviront à la démocratie de proximité ?

Economie solidaire et démocratie participative demeurent, deuxièmement toujours expérimentales. C'est coûteux en énergie et peu durable, ce qui est exaspérant. J'ai été très impliqué il y a une quinzaine d'années, dans la Charte européenne pour le droit à habiter. On sait très bien comment faire de la co-construction de la production de l'habitat. De nombreuses études internationales ont porté sur le sujet. Pourtant, en réalité, dans un pays comme la France toute opération de ce type est **toujours** expérimentale. On va d'une opération expérimentale à une autre opération expérimentale, ce qui est absurde : ou bien cela a de la valeur et on définit les stratégies de généralisation ou bien ce qui nous amuse ce n'est pas le but poursuivi mais c'est d'être dans l'expérimentation, ce qui est malsain.

Pourquoi, enfin, s'enferme-t-on dans le local.? Nous avons expérimenté, au niveau européen, le premier panel européen de citoyens. Cela demande des méthodes nouvelles. On a démontré que c'était faisable, que c'était riche, mais le montage du projet demande une énergie considérable et **on est loin d'une sorte de droit commun de la démocratie européenne** à engager sur chaque sujet majeur un processus de débat public et de formation des citoyens.

Le fait que ce soit supplétif, expérimental et local a pour conséquence que l'on n'accumule pas l'expérience. On recommence à chaque fois à réinventer l'eau chaude. Je pense au travail mené au niveau des quartiers pauvres dans le monde. Un travail a été mené dans les années 90. On avait défini de manière très claire ce que l'on a appelé les « principes de Caracas ». Ils décrivent à quelles conditions une action de co-construction de l'habitat dans les quartiers pauvres, que ça s'appelle les favellas, ou des barrios ou des bidonvilles ou des quartiers d'habitat populaire, peut vraiment s'engager dans un processus de réhabilitation authentique. On sait exactement ce qu'il y a à faire, on connaît les conditions de pertinence de l'action publique. Le problème c'est que mettre en oeuvre ces principes de Caracas demanderait des transformations extraordinairement profondes du mode d'action publique, transformation que personne ne veut entreprendre : une transformation culturelle, une transformation de la gestion municipale, une transformation des rapports de pouvoir. Tout cela passe par une stratégie de long terme de formation des fonctionnaires municipaux, par l'introduction de nouvelles références, par la formation d'élus locaux qui n'existe pas. L'élu local est « élu de droit divin ». Quand, à l'Institut national d'études territoriales (INET), qui s'est créé il y a dix ans, on a proposé une formation pour les élus locaux, on nous a pris pour des fous: il y a deux catégories de personnes qui n'ont pas à être formées, les préfets et les maires parce qu'ils sont de droit divin donc il n'ont rien à savoir. Ces quelques exemples donnent la mesure de l'ampleur des transformations à entreprendre. On sait ce qu'il y a à faire et la question reste : pourquoi on le fait pas ? On ne peut pas réduire l'explication à « parce que les gens ne sont pas bien ». Il y a des gens bien dans tous les milieux. L'idée d'une société civile vertueuse par opposition à une société politique ou économique corrompue est une vaste plaisanterie. Il faut trouver des alliés partout et pour cela il faut construire une stratégie. C'est sur cela que je vais terminer.

Pourquoi une stratégie de changement systémique est-elle si difficile à élaborer ?

La réponse est dramatiquement simple. Une stratégie de changement systémique est faite de morceaux. Chacun d'eux est simple. Le problème est de les réunir. C'est le problème du Rubik's cube, tourner une fois c'est simple, le problème c'est l'alignement.

Je me suis fait ma représentation des stratégies de changement systémique. Elle vaut ce qu'elle vaut. Il y a trois losanges, trois fois quatre conditions à réunir.

La première a trait aux acteurs, la seconde aux échelles et la troisième aux étapes du changement. Jusque là c'est facile.

Les acteurs. Que faut-il réunir comme acteurs pour un changement systémique ?

Premièrement il faut des **innovateurs**, des gens qui posent des actes, qui n'acceptent pas l'absurdité du monde. La plupart d'entre vous fait partie de cette catégorie. L'innovation c'est le refus du non sens. Ça se pose dans l'entreprise, ça se pose dans le quartier, ça se pose à l'école et en particulier, puisque c'est un des fils directeurs de l'économie solidaire, on se dit « ce n'est pas possible qu'on en soit là, on sait qu'on a des capacités à créer (c'est un des facteurs d'émergence des initiatives, être confiant dans ses capacités à créer), on ne peut laisser la situation comme ça ». L'innovateur pose des actes. Il n'est pas pour autant « basiste ». L'innovation est toujours guidée par un mode de pensée. L'innovation est toujours un mode de pensée en acte. Je n'oppose pas du tout l'action à la réflexion. Mais la passion des innovateurs c'est bien de faire et non pas de passer des journées à se demander si le mode de pensée est bien adapté au problème. La mise en réseau des innovateurs est fondamentale mais pas suffisante. On le voit avec l'économie sociale et solidaire et cela dure depuis 20 ans. L'économie solidaire n'a pas été capable de repenser l'économie. On parle d'une « autre économie » mais qu'entend-on par là ? Une économie 'à côté' ou un système de valeurs, d'acteurs, capable de remplacer l'autre ? L'ambiguïté du terme est

évidente mais la réalité, elle aussi, est évidente : pour l'instant, cette économie solidaire est supplétive. C'est 'à côté' de l'autre. Pourquoi ? Parce que pour le moment il manque une catégorie essentielle d'acteurs, celle des **théoriciens** que j'appelle aussi les doctrinaires, au bon sens du terme, les producteurs de doctrines. Nous agissons en fonction d'un système de pensée. Il ne suffit pas de dire le système de pensée actuel sur la gouvernance est inadapté, il faut en construire un autre. Il ne suffit pas de dire l'économie classique est inadaptée, il faut en construire une autre. C'est à cela que j'ai passé un certain temps dans ma vie. Je suis d'abord un praticien, j'étais un haut fonctionnaire à l'origine, un praticien de l'Etat. C'est à travers le sentiment d'inadaptation que j'en suis venu à dire: il faut construire un nouveau système de pensée sur la gouvernance, un nouveau système de pensée sur l'économie. L'alliance des innovateurs et des théoriciens est vitale. Le déficit dans l'économie sociale aujourd'hui est un déficit de pensée, un déficit doctrinal.

Troisième catégorie d'acteurs dont nous avons besoin, ce sont les **généralisateurs**. Des gens qui peuvent sortir de l'échelle de l'expérimental. Vous voyez bien que l'entreprise est organisée pour que le système puisse changer d'échelle : un service recherche et développement, un service marketing, l'équipe process qui va faire passer du joli dessin d'une nouvelle voiture ou d'un processus biomoléculaire à un produit de série. Si l'on n'a pas ça, pas de courbe d'apprentissage qui fait que la douzième opération est infiniment plus facile à monter que la première, le système s'épuise de lui même parce que son coût énergétique est trop élevé. Après avoir monté trois opérations de coproduction de l'habitat, les gens sont épuisés.. Parce qu'il a fallu se battre pour obtenir des financements locaux, puis répondre en catastrophe à un appel d'offre européen, et le tout pour, au bout de trois ans, recommencer. Donc si nous n'avons pas de système généralisateur, la chose est sans doute passionnante pour les nouveaux qui arrivent, mais ça n'est pas très performant. Qu'est-ce qui joue le rôle de généralisateur ? Il n'y pas dans nos domaines l'équivalent de la grande entreprise qui va généraliser, mais il faut impérativement des réseaux d'échanges d'expériences, des réseaux de villes (réseau des villes de banlieue, CGLU, etc), des réseaux d'économie sociale et solidaire : comment capitalisent-ils, comment se mettent-ils ensemble ? Là on se heurte à une difficulté psychologique et existentielle des innovateurs : ce qu'ils aiment c'est innover. Passer du temps, consacrer de l'argent pour mutualiser leur expérience ce n'est pas leur tasse de thé. S'il n'y a pas de relais construits, il n'y a pas de changement d'échelle. Par exemple, puisque l'on est dans les locaux du Conseil Régional, il faudrait des mécanismes pour transformer cette expérience de Fontenay sous Bois et 150 expériences certainement passionnantes qui existent dans la région en quelque chose pour construire une courbe d'apprentissage, économiser les énergies, apprendre à gérer les procédures, construire des lignes budgétaires de droit commun. On a crée une alliance internationale d'Habitants. En 2012 il y aura une assemblée mondiale des Habitants. Ce peut être des réseaux comme ceux-ci qui mutualisent l'expérience. Il ne s'agit pas forcément de collectivités locales. La construction de réseaux nationaux et internationaux est absolument vitale pour changer d'échelle.

Enfin il faut des **régulateurs**. Un projet de loi est en débat au Luxembourg. J'ai également été très intéressé cet été par la création en Angleterre des « CIC », Community Interest Corporations. S'il n'y a pas une loi qui permet de dire «Non, le rapprochement des bras ballants et des besoins non satisfaits ce n'est pas du travail au noir, c'est d'autre chose dont on parle»; s'il n'y a pas une loi qui dit « on peut créer de nouveaux outils qui soient à la fois à vocation commerciale et à vocation non lucrative » alors toutes les initiatives se heurtent à un cadre inadapté qui devient un obstacle radical. Prenons l'exemple des semences paysannes. Le réseau européen Semences Paysannes fait partie de la mouvance de la mutualisation, de cette grande branche à laquelle participe l'économie solidaire. Tant qu'on a pas brisé la réglementation européenne sur le catalogue des semences, les échanges de semences paysannes se développent dans la clandestinité. L'enjeu du changement de système régulateur, par exemple le droit appliqué aux sociétés ou les conditions de mutualisation des semences paysannes ou le droit commun de

combinaison du travail associatif et du travail salarié, on ne sort pas de l'expérimental. Le travail de France Joubert sur ce point a été remarquable ; il a fallu trouver la forme juridique du groupement d'employeurs, comme nouvelle réponse à un nouveau défi. Il faut avoir ces régulateurs avec nous, maintenant, à l'échelle européenne. D'où l'importance de Lux'09. Mais cela implique, de la part du mouvement d'économie sociale et solidaire, la construction d'une parole vis-à-vis de ces régulateurs, et non d'attendre qu'ils deviennent 'gents'. Il faut construire des propositions.

Deuxième losange, celui des échelles. On a besoin de travailler simultanément à quatre échelles et de les combiner : l'échelle **locale**, l'échelle **nationale**, l'échelle **continentale** et l'échelle **mondiale**. Il faut vérifier que ces quatre échelles sont présentes dans nos stratégies de changement et en particulier, pour nous, l'échelle européenne est tout à fait centrale.

Troisième losange, celui des étapes. On peut s'inspirer de la démarche des entreprises. Le propre des entreprises, malgré toutes leurs limites, est que, historiquement, la plupart d'entre elles, les grandes, ont été confrontées à des défis de changements brutaux, changement des marchés, des techniques, etc. On a là un vivier de connaissances. Il serait dommage de s'en priver sous prétexte que l'on est dans le milieu associatif ou militant. Ce que j'ai retenu de l'histoire de ces stratégies de changement, c'est qu'elles comportent toujours quatre étapes.

Premièrement, une **prise de conscience**. La conscience partagée de la nécessité impérieuse du changement, de l'impossibilité de continuer comme avant.

Deuxièmement, une **vision**. Où est ce qu'on veut aller à long terme ? Comment on le partage ? C'est une vision que vous appelez, à juste titre, co-diagnostic au niveau local, mais c'est plus largement la construction d'une vision de ce que l'on veut que soit l'économie pour nos petits enfants. Comment on l'imagine ? Et, là, le rapport avec les théoriciens est important mais il n'est pas suffisant parce qu'une vision c'est du rêve partagé, ce n'est pas seulement de la raison.

Il faut ensuite des **alliés**. Prenons l'exemple de la réforme de l'État. Son échec répété est dû au fait qu'on a toujours vu cette réforme par le haut, qu'on n'a pas voulu comprendre une évidence que connaît n'importe quel dirigeant d'organisation : si on n'a pas des alliés à l'intérieur, si les changements ne correspondent pour les gens qui sont à l'intérieur de l'organisation qu'à une menace, il n'y a aucune solution possible. Il n'y a pas de changement qui ne fasse appel au désir de sens et à l'expertise des uns et des autres, petits ou grands, à l'intérieur des organisations. Une étude a été faite l'an dernier sur l'introduction de la démocratie participative dans la ville de Paris. Les résultats sont intéressants. Les obstacles à l'extension de cette démocratie participative ne sont pas du côté des services administratifs, contrairement à ce que l'on pourrait croire, mais du côté des élus. Pour une administration, le dialogue avec les citoyens, c'est, soyons honnêtes, un peu embêtant. Ça prend du temps, ça empêche de traiter les autres dossiers, etc. En même temps, ça donne du sens. Pour un maire-adjoint dont le territoire de pouvoir c'est la maîtrise de ses services, la transversalité et la création d'alliances citoyens-services, c'est une menace. Je veux dire par là que dans la recherche d'alliés, les ennemis ne sont pas forcément ceux qu'on croit. De toute façon, toute stratégie de changement implique, après la vision, la recherche d'alliés.

La quatrième étape est celles des **premiers pas**. La vision est porteuse d'enthousiasme mais porteuse aussi instantanément de frustration et d'impuissance. Plus la vision est grandiose et plus le chemin à parcourir paraît immense. Comment définir les premiers pas pertinents par rapport à cette vision ? c'est typiquement le débat qu'a actuellement l'équipe d'Obama. La crise est immense aux États Unis. Il faut à la fois dire « on va penser autrement » et, en même temps, répondre à la question urgente des hypothèques, des maisons en déshérence, des faillites en chemin, des pans entiers de l'économie qui se cassent la figure.

L'enjeu d'une stratégie de changement c'est de réunir tous ces éléments et ce n'est pas une mince affaire.

II. L'Agenda de Lux'09

1. Lux'09 se passera en pleine crise et à 4 mois des élections européennes. Conclusion : il faut que Lux'09 puisse élaborer **une plate-forme de propositions pour l'ensemble des candidats aux élections européennes.**

2. Deuxièmement, il faut s'accrocher à des choses qui évoluent en Europe – ça fait partie de la recherche d'alliés. Le premier point qui évolue c'est que le thème de la **gouvernance multi-acteurs** a enfin émergé comme une question centrale de la gouvernance. En clair aucun problème ne peut se résoudre à un seul niveau, il faut développer des pratiques d'articulation des actions de la commune, du département, de la région, de l'État, de l'Europe. Or c'est une question centrale pour penser autrement l'économie. Je pense que la plate-forme Lux'09 doit s'appuyer sur les principes de subsidiarité active pour faire des propositions concrètes sur la gouvernance multi-acteurs.

3. Troisièmement, même si le Traité de Lisbonne n'est pas encore approuvé avec l'affaire irlandaise, **les services d'intérêt général** - le service public en France- ont valeur constitutionnelle. Il y avait une vieille tension : l'Europe s'est construite autour du libre marché, de la libre concurrence, donc l'égalité des conditions de concurrence quelle que soit la nationalité des entreprises, et notre service public était fondé sur une notion de monopole. Comment allait-on marier les deux. Je suis de ceux qui pensent que la position défensive du service public à la française est condamnée d'avance; par contre l'avancée a été faite, constitutionnellement, dans le Traité de Lisbonne, avec la reconnaissance des services d'intérêt général qui ne relèvent pas entièrement de la libre concurrence. Il y a émergence d'une économie territoriale reterritorisée, il y a une fenêtre d'opportunité qui s'ouvre pour la création d'agencements multi services par exemple au niveau local dans le cadre des services d'intérêt général. C'est d'autant plus intéressant que quand des fenêtres s'ouvrent elles se referment si les opportunités ne sont pas saisies. On a donc tout intérêt à ce que Lux 09 fasse des avancées, des propositions concrètes sur la manière dont on aborde au niveau territorial des **agences multiservices.**

4. Quatrième point le **droit européen des entreprises.** Je ne connaissais pas l'initiative luxembourgeoise, mais il y a déjà une loi belge, une loi anglaise, une loi italienne. Si maintenant il y a une loi luxembourgeoise, on commence à avoir un paquet initial pour définir **un droit européen des activités de production et d'échange qui ne relèvent pas de l'entreprise classique mais d'une logique mixte.** Lux'09 a la chance que ce soit justement un organisme luxembourgeois qui l'organise. Cela me paraît impliquer une certaine ambition pour l'énoncé d'un tel droit européen.

5. Cinquième point, la question de **la monnaie.** A l'heure actuelle les gouvernements vont être bloqués de deux manières sur la relance économique :

a) **une initiative nationale est vouée à l'échec.** C'est l'histoire des magnétophones japonais en 1981. Mitterrand décide de relancer l'économie française en relançant la demande, ce qu'il n'avait pas vu c'est que l'on évoluait dans un marché mondial. La demande s'est portée sur des produits étrangers et, au lieu d'améliorer l'emploi en France, on a aggravé la balance commerciale, il a fallu tout de suite arrêter.

b) **Si une relance est décidée au niveau mondial et qu'elle traite sur le même plan le travail et l'énergie, on est de nouveau dans une impasse** parce que la relance de la demande va de nouveau augmenter les prix du pétrole au profit des pétromonarchies.

La seule solution est, comme je le préconise depuis 15 ans, de reconnaître qu'il est absurde de mesurer avec la même unité et de payer avec la même monnaie le travail humain qui nous relie et l'énergie qui est en train de détruire la planète. Il y a là des propositions à faire, sur la création d'une monnaie dimensionnelle sous forme de quotas individuels négociables d'énergie fossile, proposition pas si anecdotique puisque David Miliband, lorsqu'il était Ministre anglais de l'environnement, a fait la même proposition. Il faut que Lux 09 présente des propositions sur une relance européenne qui privilégie le travail humain.

6. Sixième point, j'ai évoqué déjà le caractère expérimental de la démocratie participative qui ne décolle pas, ne change pas d'échelle. Pouvons l'idée de **dispositif de droit commun** au niveau européen pour la démocratie participative. Une des étapes importantes de l'Europe a été l'adoption de la Charte de l'autonomie locale. C'est sur cette Charte que les nouveaux pays entrants se sont appuyés pour faire avancer l'idée de collectivités territoriales librement élues. Pourquoi ne pas faire la même démarche pour la démocratie participative et l'économie sociale pour qu'on passe de l'exception à la règle? Comment Lux'09 peut-il mettre en avant un dispositif de droit commun là-dessus.

7. Septième point : **développer les outils d'analyse des territoires**. Nous ne savons pas comment fonctionne notre société. Il faut se doter de moyens de compréhension de la manière dont un territoire fonctionne au niveau de ses écosystèmes et de sa société.

8. Huitième point : **le croisement majeur de demain est entre le territoire et les filières**. Pour cela il faut construire une pensée et des instruments de mesure pour caractériser les filières de production durables.